



rien non plus : ni les photos du cadavre ni les qualificatifs accablants – « manipulateur », « colérique », « fourbe », « volcanique ». Alors, il secoue la tête en permanence. M^e Jérôme Wedrychowski, son avocat, inscrit au barreau d'Orléans depuis 1969, en a sans doute vu d'autres. Des plus fins, plus émouvants, plus loquaces. Des pires, aussi. Il tente de mettre un peu de cœur entre les monosyllabes de son client, de faire exister le gamin turbulent qui se révoltait prof de tennis ou bien le jeune homme désireux de marcher sur les traces de son père, recouvert de médailles de guerre, mais qui s'est retrouvé affecté à la plonge lors de son service militaire. Pascal Hue travaillera comme videur de boîte de nuit, gardien, manutentionnaire ou encore « agent technique territorial » dans un lycée. Ça veut dire la plonge, encore. Florence Thibaudat, elle, faisait le ménage au même endroit.

Ils étaient « heureux », selon l'accusé, parce qu'ils « partageaient beaucoup », « des sports extrêmes, la moto, les manèges et puis aussi les voyages ». Leur histoire a commencé en 2015 après des échanges sur Facebook, ils s'étaient perdus de vue depuis le primaire. Lors d'un dîner, ils ont retracé le passé envolé. Elle a raconté ses quatre enfants et quatre maris, son récent divorce. Lui aussi était seul après trente ans d'une relation « qui avait bien marché et s'était un peu dégradée », comme il dit. De cette première soirée chez lui, Pascal Hue ne semble garder qu'un souvenir marquant : « Le téléphone de Florence était posé sur la table basse. » Elle a reçu un appel et elle a soupiré : « C'est mon ex, Momo, il veut savoir où je suis. » Ça l'a beaucoup agacé d'imaginer ce Momo en embuscade. Mais, très vite, ils ont emménagé ensemble, se sont passés puis mariés.

En 2017, ils sont rentrés fâchés d'un voyage à Djerba, une histoire de boîte de petits pois « trop petite ou trop grande » et d'un ancien mari qu'elle cherchait en Tunisie, patauge l'accusé. Florence Thibaudat, qui ne s'en laissait pas conter, aurait fait voler ses vêtements par-dessus la clôture, changé les serrures et l'aurait « menacé avec une pelle et un tesson de bouteille ». La procédure de divorce était lancée mais le couple s'est raboché à la fête foraine. Ils ont fait « tous les manèges ». Elle a

accepté qu'il revienne. L'accusé tient à préciser : « Je lui ai demandé si elle avait toujours des relations avec Momo, elle m'a dit "non". » Comme il avait un « petit doute », il a tout de même continué à examiner ses « factures » (factures détaillées), à la prendre en filature pour « être sûr qu'elle ne le retrouve pas », à ouvrir son courrier ou à pister sa voiture avec un mouchar. « La sombre jalousie, au teint pâle et livide, suit d'un pied chancelant le soupçon qui la guide », tente son avocat, citant Voltaire.

Les collègues de Florence Thibaudat se souviennent de son désespoir à la sortie du travail : « C'est pas vrai, il est encore là. » Sa fille évoque un homme « oppressant » qui ne la lâchait pas d'une semelle. Rien n'y faisait, ni les justifications ni les emportements de son épouse. Pascal Hue ne pensait qu'à ça : au mari numéro 4 qui « rôdait » avec des cornes de gazelles en offrande, qui la couvrirait de sucre et de messages. « J'étais amoureux de Florence, je ne voulais pas la perdre », justifie-t-il. Aujourd'hui encore, on ne sait rien de cet amour, de la vie dans leur pavillon à la façade blanche et aux stores électriques, de leurs conversations ou de leur quotidien. A la place, les jurés sont hantés par une autre maison qui appartient au passé.

« TERREUR DOMESTIQUE »

Dans cette maison-là, on parlait en chuchotant parce que le père n'aimait pas le bruit. La mère louvoyait entre les menaces et les coups. Deux petites filles étaient réveillées la nuit par des « arrête, arrête » et des fracas d'objets. C'était une maison où les moments de joie avaient le goût de l'éphémère, où planait l'ombre de « la terreur domestique ». Des phrases ont traversé le temps, presque intactes : « Je ne sais pas si ta mère va rentrer aujourd'hui, je lui ai péte le nez » ; « Qu'est-ce que tu veux à Noël ? — Que tu quittes papa » ; « Pourquoi tu me tapes pas un peu moi aussi pour partager ? » Emilie et Emmanuelle, 37 ans et 32 ans, sont devenues militantes, elles sont parties de cette maison sans se retourner. Elles ne veulent même pas regarder leur père dans le box. A la barre, d'une voix qui se brise, Catherine, leur mère, raconte qu'elle a fini par quitter Pascal Hue au bout de trente ans quand elle a trouvé un foyer



pour femmes battues. Elle s'est sauvée pendant qu'il dormait. « Non, non, non », fait la tête chauve dans le box. Certes, l'accusé « n'était pas parfait » mais « il n'a jamais été violent », martèle-t-il. Très concentrée, Odile, du petit club des retraitées, analyse : « C'est la mécanique classique des violences conjugales. Sauf qu'ensuite, il va rencontrer une femme différente, une femme qui lui tiendra tête... » A son côté, il y a maintenant Jocelyne, une septuagénaire en robe violette avec une nuée de perles qui dégringolent des oreilles aux poignets, et Bénédicte qui a « une sœur procureure de la République » et sacrément mal au dos sur sa chaise trop dure. Elles ne perdent pas une miette. Les deux retraitées de France Télécom, « comme on disait », restent fascinées par ce « petit théâtre » où les rôles sont mouvants, où « deux avocats qui plaisaient deviennent, à la reprise de l'audience, des adversaires », où un homme « à qui on donnerait le bon Dieu sans confession », avec son air tellement abattu, peut tuer. « Vous pensez que vous avez un problème de jalousie excessive ? » avance patiemment le président, Sébastien Evesque. Non. Le seul problème pour Pascal Hue, c'est Momo. « S'il était resté hors de notre vie, on aurait été heureux. » Le 21 novembre 2019, quatre jours après la disparition de son épouse, l'accusé a fini par tout

avouer en garde à vue, le meurtre et le « n'importe quoi » qui a suivi. D'une voix faible, il reconstitue la dispute du matin, amorcée par son éternelle question : « Je lui ai demandé : "Tu étais où hier soir ?" Florence m'a répondu : "T'es schmitt [policier en argot, ndr] ?" Puis elle est montée à l'étage. Alors, je l'ai suivie, j'ai répété : "Tu étais avec Momo, c'est ça ?" Elle s'est approchée de moi, méchamment, elle m'a regardé dans les yeux : "T'es cocu. Tu fais quoi maintenant ?" Je lui ai mis des coups de poing, j'ai frappé plusieurs fois et elle est tombée. J'ai pris le foulard accroché au tiroir, je l'ai passé autour de son cou. J'ai serré. Voilà, monsieur le président. » Pascal Hue se rassoit.

SA PROPRE SOUFFRANCE

Il suit des yeux l'homme aux cheveux grisonnants qui s'avance à la barre. C'est un agent de sécurité assez timide qui comprend tout de travers parce qu'il ne parle pas très bien français. « Vous avez eu des relations sexuelles avec madame Thibaudat ? » lui demande Sébastien Evesque. Tandis que retentit le « oui », c'est tout le corps de l'accusé qui s'affaisse. Mais Pascal Hue se redresse soudain, le visage tendu vers le ciel. Le voilà pris de réflexes sonores, agité de sanglots sauvages, enfin chaviré par quelque chose, en l'occurrence sa propre souffrance. C'est le triomphe des « petits doutes » et de l'obsession, le fin mot de sa traque. Il pleure d'avoir eu raison. Pas sur son crime. Il pleure d'être un mari floué. Pas sur la disparue. Il pleure d'avoir été trompé. Il n'entend pas « Momo » ajouter que Florence était « très triste ». Il ne voit pas le visage affligé de la cour. Rien d'autre n'existe que lui-même.

Mercredi soir, quand les jurés sont revenus dans la salle d'audience, ils ont condamné Pascal Hue à vingt-trois ans de réclusion criminelle assortis d'une période de sûreté de deux tiers, soit une peine plus clémente que celle de trente ans requise par l'avocate générale, Elsa Lanzinger, qui avait pris soin de balayer « l'adultère, ce vieux mobile qui justifie bien souvent le féminicide et déresponsabilise les hommes ». Dès demain, Odile trottera jusqu'au premier rang pour le début d'un nouveau procès. Bénédicte et Jocelyne vont faire une pause parce que « quand même, ici, ça fait froid dans le dos ». ◆